

Les médicaments sans ordonnance en question

SANTÉ Faut-il faire l'impasse sur les médicaments délivrés sans ordonnance, pour soigner toux, maux de gorge, grippe ou troubles intestinaux ? Près d'un sur deux serait « à proscrire », selon le magazine « 60 millions de consommateurs ». **P. 35**

UN ARRÊTÉ D'URGENCE CONTRE L'INSALUBRITÉ

ROMILLY-SUR-SEINE Le préfet a dû prendre un arrêté pour permettre d'intervenir dans un appartement devenu un vrai dépotoir. **P. 17**



Le locataire ne pouvant payer, la mairie va prendre les travaux à sa charge.

SANTÉ
Pour dépister le diabète, il suffit de tendre le doigt...

P. 2



JUDO

À 37 ans, le Nogentais Fouad Zelloufi va se frotter aux meilleurs Français **P. 22**

TROYES Avant la vente aux enchères, visite guidée de l'ancienne usine Mauchauffée **P.6**